



## FICHES DE DONNEES DE SECURITE

### Alu Spray

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Alu Spray

Nom chimique

Numéro du produit 143-14

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoyant pour les roues

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd  
Lynn Lane,  
Shenstone, nr Lichfield  
Staffordshire. WS14 0DH  
England  
www.autosmartinternational.com  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)  
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)  
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)  
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national ORFILA (01-45-42-59-59)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques Met. Corr. 1 - H290

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318

Dangers pour l'environnement Non classé.

## Alu Spray

**Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)** Xi;R36/38.

**Environnement** Keep out of water ways.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



**Mention d'avertissement** Danger

**Mentions de danger** H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

**Mentions de mise en garde** P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

**Contient** CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%, C9-C11 Alcohol ethoxylate (6), Amines, C12-14 - alkydimethyl, N-oxides.

**Étiquetage des détergents** < 5% agents de surface amphotères, < 5% agents de surface non ioniques

**Mentions de mise en garde supplémentaires** P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.  
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.  
P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

|   |  |
|---|--|
| <b>CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%</b>  | <b>5-10%</b>   |
| Numéro CAS: 7647-01-0   | Numéro CE: 231-595-7   |
|   | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484862-27-xxxx               |
| <b>Classification</b><br>Met. Corr. 1 - H290<br>Skin Corr. 1B - H314<br>Eye Dam. 1 - H318<br>STOT SE 3 - H335 | <b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b><br>C;R34 Xi;R37 |

## Alu Spray

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)</b>  |  | <b>2-5%</b>  |
| Numéro CAS: 68439-46-3  | Numéro d'enregistrement REACH:<br>Polymer  |  |
| <b>Classification</b><br>Acute Tox. 4 - H302<br>Eye Dam. 1 - H318   | <b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b><br>Xn;R22. Xi;R41.            |  |
| <b>1-PROPOXY-2-PROPANOL</b>   |  | <b>1-2%</b>  |
| Numéro CAS: 1569-01-3   | Numéro CE: 216-372-4   | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474443-37-xxxx |
| <b>Classification</b><br>Flam. Liq. 3 - H226<br>Eye Irrit. 2 - H319   | <b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b><br>R10.                       |  |
| <b>Amines, C12-14 - alkydimethyl, N-oxides.</b>   |  | <b>1-2%</b>  |
| Numéro CAS: 308062-28-4   | Numéro CE: 931-292-6   | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490061-47-xxxx |
| Facteur M (aigu) = 1  |  |  |
| <b>Classification</b><br>Acute Tox. 4 - H302<br>Skin Irrit. 2 - H315<br>Eye Dam. 1 - H318<br>Aquatic Acute 1 - H400<br>Aquatic Chronic 2 - H411 | <b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b><br>Xn;R22. Xi;R38,R41. N;R50. |  |

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>Inhalation</b>       | Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rinse nose and mouth with water. Consulter un médecin si une gêne persiste.  |
| <b>Ingestion</b>        | Enlever la personne touchée de la source de contamination. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.   |
| <b>Contact cutané</b>   | Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.          |
| <b>Contact oculaire</b> | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques. |

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Information générale</b> | La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. |
| <b>Inhalation</b>           | Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.   |
| <b>Ingestion</b>            | Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.   |

## Alu Spray

**Contact cutané** Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.

**Contact oculaire** Irritation des yeux et des muqueuses.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote. Chlorure d'hydrogène (HCl). Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Water runoff can cause environmental damage. Dike and collect water used to fight a fire. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Alu Spray

**Précautions d'utilisations** Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder au-dessus du point de congélation du produit chimique pour éviter une rupture du récipient.

**Classe de stockage** Stockage de produits chimiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 5 ppm 7,6 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...% (CAS: 7647-01-0)

|             |  |
|-------------|--|
| <b>DNEL</b> | Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 15 mg/m <sup>3</sup><br>- Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 8 mg/m <sup>3</sup> |
| <b>PNEC</b> | - Eau douce; 0.036 mg/l<br>- rejet intermittent; 0.045 mg/l<br>- Eau de mer; 0.036 mg/l<br>- STP; 0.036 mg/l                             |

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6) (CAS: 68439-46-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### 1-PROPOXY-2-PROPANOL (CAS: 1569-01-3)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### Amines, C12-14 - alkydimethyl, N-oxides. (CAS: 308062-28-4)

**Commentaires sur les composants** Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

|             |   |
|-------------|---|
| <b>DNEL</b> | Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour<br>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 15.5 mg/m <sup>3</sup><br>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.27 %<br>Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.5 mg/kg p.c. /jour<br>Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.8 mg/m <sup>3</sup><br>Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.44 mg/kg p.c. /jour |
|-------------|---|

## Alu Spray

### PNEC

- Eau douce; 0.0335 mg/l
- Eau de mer; 0.00335 mg/l
- rejet intermittent; 0.0335 mg/l
- Sédiments (eau douce); 5.24 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.524 mg/kg
- Sol; 1.02 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 24 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc (naturel, latex). Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Prévoir une fontaine oculaire. Wear safety glasses with side shields (or goggles) and a face shield.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P2.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|   |  |
|---|--|
| Aspect  | Liquide limpide. Liquide.  |
| Couleur   | Rouge.   |
| Odeur   | Acide.   |
| Seuil olfactif  | Non applicable. Non applicable.                                  |
| pH  | pH (solution concentrée): ~ 1.0 pH (solution diluée): ~ 1.4 @ 1% |
| Point de fusion                                       | ~ 0°C  |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | ~ 100°C @ 760 mm Hg  |
| Point d'éclair  | Non applicable.  |
| Taux d'évaporation                                    | Non applicable.  |

## Alu Spray

|  |  |
|--|--|
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b> | Non applicable. : : Non applicable.  |
| <b>Pression de vapeur</b>  | Non applicable.  |
| <b>Densité de vapeur</b>   | Non applicable.  |
| <b>Densité relative</b>  | ~ 1.050 @ (20°C)°C   |
| <b>Solubilité(s)</b>   | Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.  |
| <b>Coefficient de partage</b>  | Non disponible.  |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>   | Non applicable.  |
| <b>Température de décomposition</b>  | Non applicable.  |
| <b>Viscosité</b>   | Non disponible. @ °C   |
| <b>Propriétés comburantes</b>  | Ne répond pas aux critères de classification des comburants.   |
| <b>Commentaires</b>  | Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates. |

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil** Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Réagit avec les bases et produit de la chaleur.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non applicable. Ne polymérisera pas.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Bases fortes. Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

### Toxicité aiguë - orale

## Alu Spray

**ETA orale (mg/kg)** 17 422,0592088

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**pH extrêmes** ≤ 2 Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. .

**Information générale** Ce produit a une faible toxicité. Seules des quantités importantes sont susceptibles d'avoir des effets néfastes sur la santé humaine.

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Toux.

**Ingestion** L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale.

**Contact cutané** Irritant pour la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Pas d'effet spécifique à long terme connu. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Coughing. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. Angine.

**Voie d'exposition** Contact cutané et/ou oculaire. Ingestion.

**Symptômes** Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes. Irritation, brûlure, larmolement, vision floue après éclaboussure du liquide. PEAU. Irritation cutanée.

**Considérations médicales** Les projections dans les yeux requièrent l'examen par un spécialiste des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 449

**Espèces** Souris

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 010

**Espèces** Lapin

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Autres effets sur la santé** Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

## Alu Spray

### SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques. The product may have adverse effects on organisms in soil and water. The product does not contain organically bound halogen. The product does not contain organic complexing agents with a DOC level of degradation of < 80% after 28 days.

#### Informations écologiques sur les composants

##### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

**Écotoxicité** Le produit peut affecter l'acidité (pH) de l'eau pouvant engendrer des effets dangereux pour les organismes aquatiques.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.  
CL<sub>50</sub>, 96 hours: mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - microorganismes** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - terrestre** Indéterminé.

#### Informations écologiques sur les composants

##### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

**Toxicité aiguë - poisson** LC50, 96 hours, 96 heures: ~ 7.45 mg/l, Onchorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)  
LC50, 96 hours, 96 heures: ~ 24.6 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)  
CL<sub>50</sub>, 96 hours: 4-100 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours, 48 heures: ~ 0.492 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 hours, 72 heures: ~ 0.78 mg/l, Selenastrum capricornutum

##### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: 10 mg/l, Poissons

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 10 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CL<sub>50</sub>, 72 hours: 10 mg/l, algues

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

## Alu Spray

**Persistence et dégradabilité** Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

### Informations écologiques sur les composants

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

**Persistence et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Persistence et dégradabilité** Le produit est biodégradable. Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

**Coefficient de partage** Non disponible.

### Informations écologiques sur les composants

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

**Bioaccumulative potential** Le produit n'est pas bioaccumulable.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Bioaccumulative potential** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### Informations écologiques sur les composants

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

#### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### CHLORURE D'HYDROGÈNE ...%

## Alu Spray

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### C9-C11 Alcohol ethoxylate (6)

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non applicable.

### **SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Confirm disposal procedures with environmental engineer and local regulations. Rejeter de petites quantités dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé. Si l'eau contaminée est directement déversée dans les égouts, il faut alors répondre aux exigences des autorités locales dans le domaine de l'eau. Traiter les grandes quantités dans une usine appropriée ou évacuer par un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

### **SECTION 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

|                  |      |
|------------------|------|
| N° ONU (ADR/RID) | 1789 |
| N° ONU (IMDG)    | 1789 |
| N° ONU (ICAO)    | 1789 |

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

|                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| Nom d'expédition (ADR/RID) | ACIDE CHLORHYDRIQUE |
| Nom d'expédition (IMDG)    | ACIDE CHLORHYDRIQUE |
| Nom d'expédition (ICAO)    | ACIDE CHLORHYDRIQUE |
| Nom d'expédition (ADN)     | ACIDE CHLORHYDRIQUE |

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Classe ADR/RID             | 8 |
| Risque subsidiaire ADR/RID |   |
| Etiquette ADR/RID          | 8 |
| Classe IMDG                | 8 |
| Etiquette IMDG             |   |
| Classe/division ICAO       | 8 |
| Risque subsidiaire ICAO    |   |

# Alu Spray

## Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Groupe de séparation des matières du code IMDG 1. Acids

EmS F-A, S-B

Code de consignes d'intervention d'urgence 2R

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 80

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC.  
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

**Document d'orientation** Workplace Exposure Limits EH40.  
Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

**Listes pour la santé et l'environnement** Règlement (CE) N° 689/2008 du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, amendé.

**Classification de danger pour l'eau** WGK 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## Alu Spray

### SECTION 16: Autres informations

|   |   |
|---|---|
| <b>Information générale</b>                     | Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.   |
| <b>Commentaires sur la révision</b>             | NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.  |
| <b>Date de révision</b>                         | 23/10/2014  |
| <b>Révision</b>                                 | 8   |
| <b>Remplace la date</b>                         | 22/10/2014  |
| <b>Phrases de risque dans leur intégralité</b>  | R22 Nocif en cas d'ingestion.<br>R34 Provoque des brûlures.<br>R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.<br>R37 Irritant pour les voies respiratoires.<br>R38 Irritant pour la peau.<br>R41 Risque de lésions oculaires graves.<br>R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.   |
| <b>Mentions de danger dans leur intégralité</b> | H226 Liquide et vapeurs inflammables.<br>H290 Peut être corrosif pour les métaux.<br>H302 Nocif en cas d'ingestion.<br>H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H318 Provoque des lésions oculaires graves.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.<br>H335 Peut irriter les voies respiratoires.<br>H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.<br>H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.